

Désignation de l'entreprise : SAS NEMERY & CALMEJANE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 22 Rue Christiaan Huygens		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 6 6 4 8 0 1 6 2 8 0 0 0 2 8		Néant ☐ *							
		Exercice N, clos le. 31082024							
		N-1 31082023							
		Brut 1							
		Amortissements, provisions 2							
		Net 3							
		Net 4							
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	12 539	436 563	436 615		
		Fonds commercial (I)	AH	AI	75 980	75 980	75 980		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC	500 000	500 000	500 000		
		Constructions	AP	AC	7 429 323	3 909 760	3 519 563	2 522 664	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	927 877	835 668	92 209	47 401	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	344 649	292 993	51 656	22 900	
		Immobilisations en cours	AV	AW			580 860		
		Avances et acomptes	AX	AY			7 518		
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
			Autres participations	CU	CV	10 000	10 000	10 000	10 000
			Créances rattachées à des participations	BB	BC				
			Autres titres immobilisés	BD	BE				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Prêts	BF	BG	169 421	169 421	168 346		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI					
TOTAL (II)		BJ	BK	9 906 351	5 050 960	4 855 391	4 372 283		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	2 214	2 214	1 915		
		En cours de production de biens	BN	BC					
		En cours de production de services	BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
		Marchandises	BT	BU	1 287 461	224 047	1 063 415	1 196 142	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	46 369	46 369	42 229		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	2 069 470	72 773	1 996 697	2 280 583	
		Autres créances (3)	BZ	CA	265 318	265 318	265 965		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	2 250 000	2 250 000	1 000 000		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	3 583 547	3 583 547	4 876 585			
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	1 442 317	1 442 317	1 538 545			
	TOTAL (III)	CJ	CK	10 946 697	296 819	10 649 877	11 201 962		
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN							
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	20 853 048	5 347 779	15 505 269	15 574 246		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	169 421	(3) Part à plus d'un an :	CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobili-	Stocks :		Créances :				
sations :									

Désignation de l'entreprise		SAS NEMERY & CALMEJANE		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 200 000)	DA	1 200 000	1 200 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	120 000	120 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	8 516 756	7 709 416	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	574 088	807 340	
	Subventions d'investissement	DJ	45 810		
	Provisions réglementées *	DK	14 229	19 162	
	TO TAL (I)	DL	10 470 884	9 855 919	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TO TAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	57 307	762	
	Provisions pour charges	DQ	304 124	262 012	
	TO TAL (III)	DR	361 431	262 774	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 557 543	2 615 386	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	396 107	476 789	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 108 590	1 345 825	
	Dettes fiscales et sociales	DY	434 731	845 038	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	175 982	165 574	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		6 942	
TO TAL (IV)	EC	4 672 954	5 455 553		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	15 505 269	15 574 246		
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 342 505	2 906 322	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	644	1 085		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS NEMERY & CALMEJANE						Néant ☐ *				
		Exercice N				Exercice (N-1)				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	12 441 227	FB		FC	12 441 227	12 696 566		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF				
		FG	25 294	FH		FI	25 294	23 212		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	12 466 521	FK		FL	12 466 521	12 719 778		
	Production stockée *					FM				
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	136 168	89 255		
	Autres produits (1) (11)					FQ	62	803		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	12 602 751	12 809 837	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	4 289 256	4 484 073	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	219 969	(99 036)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	49 653	70 363	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	(299)	2 117	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	3 562 546	3 745 156	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	168 502	155 638	
	Salaires et traitements *						FY	2 367 667	2 121 690	
	Charges sociales (10)						FZ	725 810	738 531	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS				GA	327 190	270 468	
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	17 307	762
	Autres charges (12)						GE	26 944	36 413	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	11 754 546	11 526 175	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	848 205	1 283 661		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	49 533	26 967	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN	6 510	221	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	44 992		
	Total des produits financiers (V)						GP	101 035	27 188	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	80 067	60 815	
	Différences négatives de change						GS	47 494	13 751	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	5 201		
Total des charges financières (VI)						GU	132 762	74 567		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(31 727)	(47 378)		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	816 478	1 236 283		

Désignation de l'entreprise SAS NEMERY & CALMEJANE				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		8 000		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	32 513	6 639		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	4 933	5 330		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	37 446	19 969		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		33 586		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	7 096	6 539		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	82 112			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	89 208	40 125		
4 - RES ULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(51 762)	(20 156)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	8 519	105 891		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	182 109	302 895		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	12 741 231	12 856 994		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	12 167 144	12 049 653		
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	574 088	807 340		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP			
			- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD				
	(9)	Dont transferts de charges			A1	22 982	25 429	
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) (13) A5			A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	962	920	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		obligatoires A9				
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
						Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels					89 208		37 446	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures		Produits antérieurs	

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **15 505 269** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **12 741 231** euros et un total **charges** de **12 167 144** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **574 088** euros.

L'exercice considéré débute le **01/09/2023** et finit le **31/08/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'annexe doit comporter toutes les informations d'importance significative sur la situation patrimoniale et financière et sur le résultat de l'entreprise.

Le seuil de signification pour juger de l'importance significative est avant tout le fruit d'une appréciation subjective et ne saurait être ramenée à une dimension exclusivement quantitative.

- Aucun élément significatif n'est à signaler.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Stocks et en cours

Les marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Cette provision est calculée en tenant compte des deux conditions préconisées par l'administration fiscale à savoir :

- limitation des dépréciations à 50% lorsque les ventes de l'année N sont supérieures à la moyenne du stock précédent / 2 ;
- limitation des dépréciations à 70% lorsqu'il n'y a pas eu de ventes sur les deux années précédant l'année en cours.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Les indemnités de fin de carrière du personnel, y compris les vrp exclusifs, sont couvertes par une assurance. Le fonds constitué pour faire face au passif social s'élève au 31 août 2024 à 194.031 euros avant versement à cette même date de 58 738 €.

Quant aux indemnités de fin de carrière des vrp multicartes, elles ont été calculées en retenant la moyenne des commissions versées des deux dernières années et ont fait l'objet d'une dotation de 42 112 euros sur l'exercice augmentant ainsi la provision globale qui s'élève à 304.124 euros au 31 août 2024.

VOUS INFORME QUE CE DOCUMENT FAIT L'OBJET D'UNE PROCEDURE DE

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE



Le présent document est établi en un (1) exemplaire original signé par voie électronique par chacune des parties, qui ont consenti à l'utilisation de ce procédé et reconnu comme totalement valable ledit procédé de signature.

La version numérique de ce document a une valeur juridique probante complète, sa re-matérialisation sur papier n'est pas nécessaire.

La signature électronique vaut signature de **toutes les pages** et en conséquence remplace le **paraphe** de chacune des pages.

Les Parties reconnaissent que le procédé technique de signature électronique mis en œuvre permet de garantir et constituer la preuve de (i) l'identification du signataire du document, (ii) la préservation de l'intégrité de son contenu. Les Parties renoncent expressément à contester la recevabilité, la validité et la force probante de la signature électronique du présent document.

Les Parties conviennent que l'acte signé ce jour (i) constituera l'original dudit acte (ii) constituera une preuve par écrit, au sens des articles 1364 et suivants du Code civil, pouvant être valablement opposée aux Parties (iii) sera susceptible d'être produit en justice en cas de litige.

Les Parties reconnaissent enfin que le présent document signé par voie électronique sera le cas échéant admis comme original devant les tribunaux et fera la preuve des contenus qu'il contient, preuve recevable, valable et opposable entre les Parties, de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante qu'un document qui revêt une signature manuscrite, conformément aux articles 1356, 1366 à 1368 du Code civil.

Les signataires ci-dessous ont signé numériquement :

Bruno PACCOUD

✓ Certified by  yousign

Signé le 24-12-2024
par Bruno PACCOUD

SAS NEMERY & CALMEJANE

Au capital de 1 200 000 €

22 Rue Christiaan Huygens
37100 TOURS

Exercice clos le 31 août 2024

***Rapport sur les comptes annuels
Rapport spécial sur les conventions réglementées***



AUDIT

Bruno PACCOUD
Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance :
TGS France Audit
32 rue Pierre Brossolette
76600, LE HAVRE
Tél : 02 32 74 91 70 – E-mail : le-havre@tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 aout 2024

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NEMERY et CALMEJANE relatifs à l'exercice clos le 31 aout 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société NEMERY et CALMEJANE à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LE HAVRE, le 24/12/2024

TGS FRANCE AUDIT

BRUNO PACCOUD
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/08/2024			31/08/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	449 101,29	12 538,72	436 562,57	436 614,70
	Fonds commercial (1)	75 979,61		75 979,61	75 979,61
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	500 000,00		500 000,00	500 000,00
	Constructions	7 429 323,37	3 909 760,37	3 519 563,00	2 522 663,74
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	927 876,50	835 667,60	92 208,90	47 401,15
	Autres immobilisations corporelles	344 649,25	292 993,36	51 655,89	22 899,95
	Immobilisations en cours				580 859,86
	Avances et acomptes				7 518,38
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	10 000,00		10 000,00	10 000,00
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	169 421,44		169 421,44	168 345,92
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		9 906 351,46	5 050 960,05	4 855 391,41	4 372 283,31
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	2 213,70		2 213,70	1 915,00
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 287 461,49	224 046,82	1 063 414,67	1 196 141,52
	Avances et Acomptes versés sur commandes	46 369,49		46 369,49	42 228,78
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 069 469,78	72 772,56	1 996 697,22	2 356 735,05
	Autres créances	265 318,08		265 318,08	265 964,98
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2 250 000,00		2 250 000,00	1 000 000,00
	DISPONIBILITES	3 583 547,03		3 583 547,03	4 876 584,50
	Charges constatées d'avance	1 442 317,11		1 442 317,11	1 538 544,69
	TOTAL (III)	10 946 696,68	296 819,38	10 649 877,30	11 278 114,52
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		20 853 048,14	5 347 779,43	15 505 268,71	15 650 397,83
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				169 421,44	168 345,92
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/08/2024

31/08/2023

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	1 200 000,00	1 200 000,00
	RESERVES		
	Réserve légale	120 000,00	120 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles	8 516 756,37	7 709 415,95
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	574 087,61	807 340,42
	Subventions d'investissement	45 810,16	
	Provisions réglementées	14 229,36	19 162,21
	Total des capitaux propres	10 470 883,50	9 855 918,58
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	57 307,12	761,70
	Provisions pour charges	304 124,00	262 012,00
	Total des provisions	361 431,12	262 773,70
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 557 543,46	2 615 385,51
	Emprunts et dettes financières divers (3)	396 107,49	476 788,61
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 108 590,37	1 345 825,22
	Dettes fiscales et sociales	434 730,55	845 037,67
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	175 982,22	241 726,53
	Produits constatés d'avance (1)		6 942,01
	Total des dettes	4 672 954,09	5 531 705,55
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	15 505 268,71	15 650 397,83
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	574 087,61	807 340,42
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 342 504,52	2 982 474,39
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	644,17	1 085,31
	(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/08/2024

31/08/2023

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	12 441 226,96		12 441 226,96	12 696 566,13
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	25 293,61		25 293,61	23 212,21
	Montant net du chiffre d'affaires	12 466 520,57		12 466 520,57	12 719 778,34
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			136 168,38	89 254,78
	Autres produits			61,58	803,45
	Total des produits d'exploitation (1)			12 602 750,53	12 809 836,57
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			4 289 256,28	4 484 073,38
	Variation de stock			219 968,57	(99 035,76)
	Achats de matières et autres approvisionnements			49 653,09	70 362,86
	Variation de stock			(298,70)	2 116,65
	Autres achats et charges externes			3 562 546,40	3 745 156,47
	Impôts, taxes et versements assimilés			168 501,80	155 637,77
	Salaires et traitements			2 367 666,74	2 121 690,32
	Charges sociales du personnel			725 810,11	738 530,57
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			327 190,40	270 467,87
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			17 307,12	761,70
	Autres charges			26 943,73	36 413,47
	Total des charges d'exploitation (2)			11 754 545,54	11 526 175,30
RES ULTAT D'EXPLOITATION				848 204,99	1 283 661,27

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/08/2024

31/08/2023

RESULTAT D'EXPLOITATION		848 204,99	1 283 661,27
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	49 532,55	26 967,07
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	6 510,20	221,22
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	44 991,83	
Total des produits financiers		101 034,58	27 188,29
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	80 067,08	60 815,36
	Différences négatives de change	47 493,93	13 751,32
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 200,62	
Total des charges financières		132 761,63	74 566,68
RESULTAT FINANCIER		(31 727,05)	(47 378,39)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		816 477,94	1 236 282,88
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		8 000,00
	Sur opérations en capital	32 513,30	6 638,84
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	4 932,85	5 329,98
	Total des produits exceptionnels	37 446,15	19 968,82
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		33 586,44
	Sur opérations en capital	7 096,48	6 538,84
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	82 112,00	
	Total des charges exceptionnelles	89 208,48	40 125,28
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(51 762,33)	(20 156,46)
PARTICIPATION DES SALAIRES		8 519,00	105 891,00
IMPOTS SUR LES BENEFICES		182 109,00	302 895,00
TOTAL DES PRODUITS		12 741 231,26	12 856 993,68
TOTAL DES CHARGES		12 167 143,65	12 049 653,26
RESULTAT DE L'EXERCICE		574 087,61	807 340,42

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **15 505 269** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **12 741 231** euros et un total **charges** de **12 167 144** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **574 088** euros.

L'exercice considéré débute le **01/09/2023** et finit le **31/08/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'annexe doit comporter toutes les informations d'importance significative sur la situation patrimoniale et financière et sur le résultat de l'entreprise.

Le seuil de signification pour juger de l'importance significative est avant tout le fruit d'une appréciation subjective et ne saurait être ramenée à une dimension exclusivement quantitative.

- Aucun élément significatif n'est à signaler.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Stocks et en cours

Les marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stoks.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Cette provision est calculée en tenant compte des deux conditions préconisées par l'administration fiscale à savoir :

- limitation des dépréciations à 50% lorsque les ventes de l'année N sont supérieures à la moyenne du stock précédent / 2 ;
- limitation des dépréciations à 70% lorsqu'il n'y a pas eu de ventes sur les deux années précédant l'année en cours.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Les indemnités de fin de carrière du personnel, y compris les vrp exclusifs, sont couvertes par une assurance. Le fonds constitué pour faire face au passif social s'élève au 31 août 2024 à 194.031 euros avant versement à cette même date de 58 738 €.

Quant aux indemnités de fin de carrière des vrp multcartes, elles ont été calculées en retenant la moyenne des commissions versées des deux dernières années et ont fait l'objet d'une dotation de 42 112 euros sur l'exercice augmentant ainsi la provision globale qui s'élève à 304.124 euros au 31 août 2024.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	525 080,90					525 080,90
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	525 080,90					525 080,90
CORPORELLES	Terrains	500 000,00					500 000,00
	Constructions sur sol propre	4 166 985,45		558 500,00			4 725 485,45
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	1 985 350,94		718 486,98			2 703 837,92
	Instal technique, matériel outillage industriels	883 105,45		73 178,05		28 407,00	927 876,50
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	331 273,02		47 436,19		34 059,96	344 649,25
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	580 859,86			580 859,86		
Avances et acomptes	7 518,38				7 518,38		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		8 455 093,10		1 397 601,22	580 859,86	69 985,34	9 201 849,12
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	10 000,00					10 000,00
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	168 345,92		8 172,00		7 096,48	169 421,44
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	178 345,92		8 172,00		7 096,48	179 421,44
TOTAL		9 158 519,92		1 405 773,22	580 859,86	77 081,82	9 906 351,46

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	12 486,59	52,13		12 538,72
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 486,59	52,13		12 538,72
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	1 700 310,32	241 682,47	*	1 941 992,79
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	1 929 362,33	38 405,25		1 967 767,58
	Instal technique, matériel outillage industriels	835 704,30	28 370,30	28 407,00	835 667,60
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	308 373,07	18 680,25	34 059,96	292 993,36
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 773 750,02	327 138,27	62 466,96	5 038 421,33
TOTAL		4 786 236,61	327 190,40	62 466,96	5 050 960,05

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.				4 932,85			(4 932,85)
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES				4 932,85			(4 932,85)
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL				4 932,85			(4 932,85)
TOTAL GENERAL NON VENTILE						4 932,85	(4 932,85)

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	19 162,21		4 932,85	14 229,36
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	19 162,21		4 932,85	14 229,36
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	761,70	57 307,12	761,70	57 307,12
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	262 012,00	42 112,00		304 124,00
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	262 773,70	99 419,12	761,70	361 431,12
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	311 288,54		87 241,72	224 046,82
	Sur comptes clients	97 955,65		25 183,09	72 772,56
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	409 244,19		112 424,81	296 819,38
TOTAL GENERAL		691 180,10	99 419,12	118 119,36	672 479,86

Dont dotations et reprises {	- d'exploitation	17 307,12	113 186,51
	- financières		
	- exceptionnelles	82 112,00	4 932,85

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/08/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	169 421,44	169 421,44	
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	95 228,77	95 228,77	
	Autres créances clients	1 974 241,01	1 974 241,01	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	45 738,00	45 738,00	
	Taxes sur la valeur ajoutée	199 827,41	199 827,41	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	15 166,92	15 166,92	
	Débiteurs divers	4 585,75	4 585,75	
	Charges constatées d'avances	1 442 317,11	1 442 317,11	
	TOTAL DES CREANCES	3 946 526,41	3 946 526,41	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	15 268,48		
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	14 192,96		
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

31/08/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	644,17	644,17		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	2 556 899,29	508 450,63	1 985 470,21	62 978,45
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	396 107,49	114 106,58	282 000,91	
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 108 590,37	1 108 590,37		
	Personnel et comptes rattachés	220 819,09	220 819,09		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	141 837,16	141 837,16		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 614,63	1 614,63		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	70 459,67	70 459,67		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	175 982,22	175 982,22		
	TOTAL DES DETTES	4 672 954,09	2 342 504,52	2 267 471,12	62 978,45
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	423 000,00			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	561 523,17			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros		31/08/2024	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif					
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé					
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles					
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles					
Participations			10 000,00		
Créances sur participations					
Prêts					
Autres titres immobilisés					
Autres immobilisations financières					
Actif circulant					
Avances, acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés			19 925,57		
Autres créances			15 166,92		
Capital souscrit appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités					
Bilan Passif					
Dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes envers établissements de crédits					
Emprunts et dettes financières divers					
Avances, acomptes reçus sur commandes					
Dettes fournisseurs comptes rattachés			791 820,12		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

31/08/2024

Observations

Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	15 000,00	Fonds de commerce SOCA
Fonds commerciaux réévalués	60 980,00	Fonds de commerce NEMERY
Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL	75 980,00	

Création du fonds de commerce à la constitution de la société le 20.04.1934.

Le fonds a été évalué à 400.000 francs soit 60.980 euros, lors de la dernière réévaluation légale le 20.09.1979.

Le fonds de la société Soca a été acquis le 31.08.2003 pour un montant de 15.000 euros.

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/08/2024

Total des Produits à recevoir		41 337
Autres créances clients <i>CLIENTS FACT. A ETABLIR</i>	24 093	24 093
Autres créances <i>INT.A RECEVOIR</i>	17 244	17 244

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/08/2024

Total des Charges à payer		1 302 075
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 386
INT.COURUS/EMPRUNT	2 742	
AGIOS COURUS	644	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		851 207
FACTURES NON PARVENUES	851 207	
Dettes fiscales et sociales		299 635
CONGES A PAYER	82 823	
PERSONNEL PARTICIPATION A PAYER	8 519	
PERSONNEL:CHARGES A PAYER	104 726	
ORG.SOCIAUX:CHARG.A PAYER	40 852	
ETAT:CHARGES A PAYER	62 715	
Autres dettes		147 847
CLIENTS R.R.R A ETABLIR	147 847	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/08/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		1 442 317	1 442 317
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			1 442 317

Capital social

Etat exprimé en euros

31/08/2024

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES

Du capital social début exercice

60 000,00

20,0000

1 200 000,00

Emises pendant l'exercice

Remboursées pendant l'exercice

Du capital social fin d'exercice

60 000,00

20,0000

1 200 000,00

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/08/2024

Total des produits exceptionnels		37 446,15
Produits exceptionnels sur opérations en capital		32 513,30
CESSION IMMO CORPORELLES	9 000,00	
CESSION IMMO. FINANCIERES	7 096,48	
CESSION AUTRES ELEM. D'ACTIF	15 000,00	
QUOTE PART DES SUBVENTIONS INVE	1 416,82	
Reprises sur provisions et transferts de charges		4 932,85
REPRISE AMORT.DEROGATOIRES	4 932,85	
Total des charges exceptionnelles		89 208,48
Charges exceptionnelles sur opération en capital		7 096,48
VALEURS COMPTABLES ELEMENTS CEDES	7 096,48	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		82 112,00
DOT.PROV.EXCEPT.	82 112,00	
Résultat exceptionnel		(51 762,33)

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	31/08/2024	31/08/2023	%	%	31/08/2024	31/08/2023	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	11 898,26	8 442,00	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	11 898,26	8 442,00	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	11 898,26	8 442,00	100,00	100,00				

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/08/2024

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements de locations financières	131 261,90	
	131 261,90	
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 556 899,29	
	2 556 899,29	
Total des engagements financiers (1)	2 688 161,19	
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/08/2024

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

NEMERY PORTUGAL

97 417,03

100,00

41 982,87

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES****Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 aout 2024**

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE**Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à LE HAVRE, le 24/12/2024

TGS FRANCE AUDIT

Bruno PACCOUD
Commissaire aux Comptes